



## PROCÈS-VERBAL

Rencontre au 30 rue saint-charles, Saint Stanislas de Champlain.  
Le 21 mai 2024 à 16 h

### Présents

- Président **Guy Simon**, Maire de Champlain (Municipalité locale)
- Secrétaire **Clélia Chouhani**, Conseil régional de l'environnement Mauricie (Organisme voué à l'environnement)
- **Christian Gendron**, MRC des Chenaux (MRC)
- **Mathieu Bergamini**, Diana Food (Organisme local)
- **Stéphane Comtois**, dir. général, Énercycle (Exploitant)
- 

### Invités

- **Sébastien Lapointe**, Matrec (Opérateur)
- **Julie Bourassa**, Énercycle
- **François Gordon**, Matrec (Opérateur)

### 1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA RÉUNION

Visite faite au Lieu d'enfouissement technique de Champlain le même jour à 15h.

Les visiteurs ont pu observer les travaux en cours et le déboisement effectué.

Les personnes présentes étaient: Christian Gendron, Mathieu Bergamini, Sébastien Lapointe, François Gordon, Julie Bourassa et Clélia Chouhani.

### 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est proposé par M. Stéphane Comtois, secondé par M. François Gordon et approuvé par M. Mathieu Bergamini.

*Adopté à l'unanimité.*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 DÉCEMBRE 2023**

Il est proposé par M. Christian Gendron est appuyé par M. Mathieu Bergamini et d'adopter le procès-verbal.

*Adopté à l'unanimité.*

### **4. SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL**

**4.1** La visite du LET de Champlain a été effectuée.

### **5. DÉPÔT ET SUIVIS DES AVIS DE NON-CONFORMITÉS**

Aucun depuis la dernière assemblée.

### **6. TRAVAUX ET ACTIVITÉS RÉALISÉS**

Le décret octroyant la réalisation du projet d'agrandissement du LET donne autorisation à la construction d'un mur:

Les travaux de déboisement ont été réalisés dans le cadre de la construction du mur de bentonite. Les travaux de déboisement visent les zones MR1 et MR2 et respectent la zone tampon.

Concernant le renouvellement du décret de soustraction du site déjà autorisé, un avis de projet a été déposé et il est analysé actuellement.

Ajout/ commentaire de M. Stéphane Comtois: Un relevé d'arpentage qui démontre que le site a atteint la capacité initialement autorisée doit être envoyé à Énercycle.

M. Guy Simon demande une copie du relevé.

Activité réalisée par Enercycle:

Énercycle cherche un écocentre actuellement pour remplacer l'écocentre actuel du LET de Champlain.

### **7. TONNAGE DE MATIÈRES RÉSIDUELLES REÇUES ET PRÉVISIONS**

Le résultat du tonnage reçus pour l'année 2023 est de:

123 012 tonnes au total dont 84 822 tonnes de fines de CRD.

En date du 22 mai 2024, le tonnage reçu actuellement est de:

42 668 tonnes au total dont 33 678 tonnes de fines de CRD.

**Question:** Au vu de ces chiffres, quelles sont les prévisions pour la fin de l'année 2024?

**Réponse:** 130,000 tonnes.

Commentaire de M.Stéphane Comtois: il est préférable que les fines de CRD aillent au LET de Champlain que à Saint-Étienne des Grès.

## 8. DEMANDES OU PLAINTES REÇUES

Les membres du comité ont eu accès au Registre des odeurs qui contient deux onglets : les plaintes et signalements reçus, puis le registre des tournées d'odeurs réalisées par l'équipe de Matrec.

Certaines odeurs ont été perçues:

Un des événements mentionnait Diana Foods. M. Mathieu Bergamini va analyser et vérifier.

Commentaire de M. Guy Simon: Concernant les odeurs constatées, il a déjà été constaté et prouvé par le passé que des odeurs ne concernent pas le site de Champlain.

Commentaire de M. François Gordon: de manière générale, il n'y a pas d'odeurs sur le site.

Commentaire de M. Guy Simon: Des plaintes risquent d'être émises par les citoyens suite aux travaux sur la sortie de l'autoroute près du site qui occasionne la fermeture des accès au site pour les camions.

## 9. SUIVIS ENVIRONNEMENTAUX

Tous les suivis environnementaux sont réalisés : eaux souterraines, eaux de surface, biogaz, etc.

Le rapport annuel de 2023 est accessible afin de voir l'ensemble des suivis environnementaux.

**Question:** Est-ce que les suivis environnementaux présentent des particularités que l'on devrait connaître?

**Réponse:** Il n'y a pas de particularités à ajouter, les suivis environnementaux sont bons, il n'y a pas de points critiques.

Il n'y a pas de dépassements dans les activités.

## 10. ACTUALITÉ

Le décret pour l'agrandissement a été donné. Une première autorisation a été donnée pour la construction du mur de bentonite et l'excavation des 2 premières cellules. La prochaine

autorisation est pour terminer la construction des cellules, des ouvrages connexes et de l'exploitation. Matrec souhaite l'avoir pour août2024.

La demande de renouvellement du décret de soustraction a été envoyée au MELCCFP.

## **11.VARIA**

**11.1** Changement de personne pour l'opérateur, MATREC  
M. Sébastien Lapointe annonce son retrait du Comité et la passation de la fonction de représentant de Matrec pour les prochaines réunions à M. François Gordon qui est le nouveau directeur d'exploitation du site.

**11.2** Non-renouvellement du mandat de Président  
M. Guy Simon est à la fin de son mandat de 4 ans à titre de Président du Comité de vigilance. Il ne souhaite pas reconduire son mandat. La personne qui pourra la remplacer sera présentée à la prochaine réunion à l'automne.

## **12.PROCHAINE RENCONTRE**

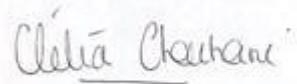
Mardi 12 novembre 2024.  
16 h à l'hôtel de ville de Champlain.

## **13.LEVÉE DE LA RÉUNION**

Proposé par Stéphane Comtois  
Appuyé par Christian Gendron.

NON-ADOPTÉ

---



Mme Clélia Chouhani, secrétaire  
Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique de Champlain